

UMR 8582, EPHE / CNRS / PSL

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/> Courriel : gsrl@cnrs.fr Twitter : @LaboGSRL

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>



Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

Administration du GSRL : une bonne nouvelle !

(copie du courriel circulaire envoyé le 8 novembre 2019)

Chères collègues, chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous informer que Mme **Françoise DESSALLE** a bien pris ses fonctions depuis lundi dernier dans nos locaux GSRL du Campus Condorcet. Efficace et disponible, elle assure désormais la fonction de secrétaire gestionnaire. Son CDD, de trois mois, aura vocation à être prolongé. C'est peu de dire que son arrivée est une excellente nouvelle pour notre laboratoire!

N'hésitez pas à lui faire parvenir désormais vos demandes de mission, etc., de préférence à l'adresse gsrlsec@cnr.fr. Antoine VERMANDE, à la documentation, continue par ailleurs à assurer avec compétence et disponibilité de multiples tâches d'intérêt général, bien au-delà de la simple gestion du centre doc. Nous l'en remercions vivement!

Nous vous signalons par ailleurs que la convalescence de Laurence Mabit, qui s'est fracturé l'épaule en juillet dernier, se poursuit. La guérison est plus longue que prévue. De passage au laboratoire hier, elle nous a informé que son congé de maladie a été prolongé de trois mois, jusqu'à début février 2020. Elle souffre de la situation et nous compatissons avec elle. Nous lui souhaitons, avant toute chose, un rétablissement complet et l'assurons de notre plus vive sympathie !

Les fonctions d'un secrétariat général, à l'interface entre les chercheurs et les tutelles, sont essentielles pour un laboratoire du périmètre du GSRL. En être privé aussi longtemps a des conséquences sur la vie du GSRL. Croyez que nous sommes plus que jamais engagés pour, d'une part, assurer certaines tâches normalement dévolues au secrétariat général, et d'autre part, poursuivre notre mobilisation auprès de nos tutelles pour renforcer notre équipe administrative. Nous vous remercions de votre compréhension, au service du rayonnement du GSRL.

Bien amicalement,

Sébastien FATH et Pascal BOURDEAUX

Appel à communications/Call for papers

Comment entre-t-on en religion ?

Vocations religieuses et sociétés européennes de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.

Colloque européen
Arras, Université d'Artois, 4 et 5 juin 2020

Définie par la théologie du XX^e siècle comme « l'acte par lequel Dieu appelle certaines âmes à la pratique de conseils évangéliques sous une règle approuvée par l'Église » (*Dictionnaire de théologie catholique*, 1950), la vocation religieuse est considérée comme un phénomène à la fois intime et surnaturel, résistant donc à l'analyse et à l'explication. C'est que, comme le dit le sociologue Charles Suaud, « le processus d'inculcation de la vocation vise à imposer, en même temps que la vocation, la méconnaissance des déterminismes qui la rendent possible » (Suaud, 1978). Elle est pourtant l'objet d'une analyse et d'une vérification par l'Église catholique, parfois par les directeurs de conscience des personnes se sentant appelées à l'état religieux, et plus généralement par les institutions religieuses qui doivent reconnaître la vocation et s'assurer que les individus concernés correspondent à leurs attentes en matière de recrutement. Les communautés et congrégations religieuses cherchent notamment à s'assurer que leurs nouveaux membres soient aptes à la vie communautaire ainsi qu'aux activités apostoliques afférentes (le cas échéant), et qu'ils se conforment à la discipline que suppose le respect de la règle. Par ailleurs, entre ce qui est présenté comme un appel et sa sanction par l'institution, un ensemble de logiques sociales, familiales et économiques concourent à l'entrée en religion. Phénomène social massif, caractéristique de la féminisation du catholicisme au XIX^e et premier XX^e siècle (Langlois, 1984), l'entrée en religion est un choix de vie parmi d'autres, voie alternative au mariage ou au célibat, projet familial ou au contraire redouté par l'entourage, et en particulier les parents. Loin d'être un phénomène purement ecclésial, la vocation religieuse interroge l'ensemble de la société, ses normes et tout particulièrement son droit, puisque la législation civile donne un cadre aux entrées en religion. La vocation religieuse fait par ailleurs partie intégrante de l'imaginaire social : nombreux sont les religieux et religieuses parmi les vies de saints publiées au XIX^e siècle tandis que les voiles abondent dans l'imagerie pieuse. Depuis les années 1950, le thème de la « crise des vocations » vient nourrir des représentations qui font de cet état de vie un phénomène résiduel et considéré comme étranger aux logiques sociales actuelles, alors que les formes et expériences de vie religieuse ont connu de profondes transformations, fondées notamment sur la métaphorisation de la thématique de la « fuite du monde » et une révision des règles post-conciliaires (Hervieu-Léger, 2017 ; Jonveaux 2018).

Partant, la vocation religieuse – entendue au sens large : sacerdotale, religieuse, monastique – constitue un objet d'étude à part entière pour les historien-ne-s comme pour les sociologues, ce dont témoigne l'importante bibliographie scientifique consacrée à cette question au cours des quarante dernières années. À travers un dialogue entre ces deux disciplines, et à l'appui de nouvelles archives progressivement accessibles, ce colloque a pour objectif d'examiner la place qu'occupent les vocations religieuses dans les sociétés européennes, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, et de situer ce choix de vie par rapport aux alternatives qui s'ouvrent aux hommes et aux femmes. Dans quelle mesure les représentations associées à la vie religieuse, masculine et féminine, le cadre juridique et les attentes sociales freinent-elles ou encouragent-elles l'entrée en religion, voire incitent à de nouvelles expériences de vie religieuse ? Dans quelle mesure et sur quels aspects cet « état de vie » est-il une rupture avec la vie profane, ou au contraire, cet engagement s'inscrit-il dans la continuité de logiques sociales, familiales, économiques et relationnelles ?

Il s'agira d'articuler une analyse macro-sociale de ce phénomène, souvent envisagé à travers la question du recrutement du personnel religieux par l'Église et les communautés (Langlois, 1984 ; Cabanel, 1997), avec une analyse de trajectoires individuelles au sein desquelles l'entrée en religion est investie d'une signification personnelle, entre aboutissement d'une inclination ancienne et rupture biographique (Mínguez Blasco, 2016). Les évolutions des représentations de la vocation religieuse seront examinées, car la place qu'elle occupe dans l'imaginaire social peut être tenue pour révélatrice des rapports qu'entretiennent les sociétés européennes contemporaines au religieux. Ce colloque s'intéressera enfin aux différentes définitions qu'a pu avoir cet objet du XIX^e au XXI^e siècle dans l'espace européen, qu'elles émanent de l'Église et de son droit, des États modernes (via le droit civil ou la pratique administrative), ou encore de groupes sociaux ou politiques (par exemple, les anticléricaux), en prêtant attention aux contradictions ou formes de concurrence qu'il est possible d'observer. L'objectif de ces deux journées sera d'identifier des séquences temporelles et des configurations d'entrée dans la vie religieuse, en essayant de tenir ensemble les différentes dimensions sociales, politiques, juridiques, culturelles et religieuses qui la freinent ou l'encouragent, la rendent attractive ou non. Alors que les vocations sacerdotales et la « crise catholique » (Pelletier, 2002) ont fait l'objet de nombreux travaux, rares sont encore les recherches, faute d'accès aux archives, qui se sont penchées sur l'évolution des vocations à la vie religieuse, en particulier féminine, de l'Entre-deux-guerres aux années 1970 (Rousseau, 2009). Peut-on identifier, à l'appui d'études statistiques et de parcours de vie, des séquences et des évolutions contrastées sur les logiques d'entrée et de sortie dans différentes formes de vie religieuse ? Alors que les sorties sont massives après 1968, pour quelles raisons entre-t-on encore parfois en religion ?

Une attention toute particulière sera portée à la question des sources à partir desquelles décrire et penser la vocation religieuse. L'ouverture progressive des archives des congrégations offre aux historien-ne-s de nouvelles perspectives pour une histoire sociale de la vocation : registres de postulat confrontés aux notices nécrologiques, registres et directives des conseils des communautés religieuses, registres de sortie qui permettent de voir le tri effectué au moment de l'entrée (Jusseume, 2016). Si elles s'avèrent irremplaçables, le caractère privé de ces archives, mais aussi parfois l'absence de classement ou le manque de personnel rendent néanmoins leur accès inégal. Même si certains couvents ouvrent leurs portes, nombreux sont les historien-ne-s à avoir été contraints d'y renoncer tout en continuant à étudier le monde conventuel. À cet égard, le dialogue avec les sociologues pratiquant l'ethnographie du monde religieux semble fécond, afin d'évoquer et surmonter les difficultés d'accès au terrain. Par ailleurs, d'autres documents sont utilisés pour combler cette lacune éventuelle, ou compléter le matériau sur la vocation religieuse : archives notariées par exemple, qui permettent de connaître les stratégies familiales accompagnant parfois les entrées en religion (Atienza López, 2008), ou encore les sources du for privé utiles pour interroger les trajectoires individuelles et la façon dont les personnes concernées les conçoivent (Muller, 2019). Des documents de nature normative, littéraire, iconographique, matérielle, ou issus de l'enquête orale peuvent être envisagés, et les communications pourront discuter de l'utilité, des limites et des difficultés soulevées par différents types de matériau.

Elles s'inscriront dans un ou plusieurs des axes suivants.

Axe 1 : La vocation religieuse dans l'imaginaire social : entre héroïsation et disqualification, disparitions et renaissances

De quelle façon se sont formées et ont évolué les représentations, religieuses comme profanes, de la vocation religieuse et comment se diffusent-elles ? Qu'entendent les contemporains par ce terme et quelles réalités désigne-t-il pour eux ? La littérature (auto/biographies religieuses, romans, ouvrages produits par les congrégations...) et la presse, l'iconographie (images de piété, photographies, médailles, caricatures...), le cinéma mais aussi les procès de canonisation contribuent à créer, diffuser et hiérarchiser des modèles de vocation religieuse. Alors que la

« sœur de charité » semble être la plus utile aux yeux du monde, le Carmel représente longtemps le « nec plus ultra » de la vocation. La vie religieuse est désormais considérée comme une réalité résiduelle et vieillissante (Amiotte-Suchet, et Anchisi, 2017) au sein des pays dits de « vieille chrétienté », et ce malgré son internationalisation qui retarde en partie son déclin. Cependant, bien avant sa réduction actuelle, elle semble avoir été perçue et présentée comme en rupture vis-à-vis du reste de la société, ce qui va de pair avec une conception, interne à l'Église, de l'état religieux comme un éloignement du monde. Cela n'empêche qu'elle a servi de catalyseur pour servir les intérêts de ces mêmes sociétés (de la demande sociale de soin et d'éducation à la colonisation et son bras spirituel), et les murs du cloître n'empêchent ni la dévotion populaire, ni le succès éditorial : il suffit de penser à la postérité de Thérèse de Lisieux (Langlois, 2016 et 2018). Il est d'ailleurs intéressant de constater que la séparation avec le monde est contestée par une partie du personnel ecclésiastique après la Seconde Guerre mondiale (Poulat, 1999 ; Suaud, 2004), alors que le déclin des vocations est déjà très perceptible au moins pour le cas français. Mais le renoncement au monde, loin d'être totalement ringardisé, est à nouveau revendiqué à titre d'utopie par les « communautés nouvelles » dans les années 1970 (Hervieu-Léger, 1983). Par ailleurs, le regard disqualifiant porté sur l'état religieux peut être interrogé et la vie religieuse peut être envisagée comme un éventuel stigmaté dans une perspective goffmanienne (Goffman, 1963). Comment ces perceptions négatives évoluent-elles depuis la fin du XVIII^e siècle, à l'âge du triomphe de la famille bourgeoise, de la montée de l'individualisme ou, plus récemment, de la démocratisation sexuelle ? Sur quelles dimensions de la vie religieuse se focalisent-t-elles : le scandale que représente le vœu d'obéissance perçu comme renoncement à la liberté pendant la période révolutionnaire en France ? La suspicion à l'égard du vœu de chasteté et les questions de genre et de sexualité afférentes au temps de l'anticléricalisme de la fin du XIX^e siècle ou aujourd'hui (Lalouette 2002 ; Art et Beumann 2009 ; Tricou 2016) ? Dans quelle mesure ce regard disqualifiant diffère-t-il selon le genre - masculin ou féminin - des communautés religieuses considérées et leurs activités ? Mais aussi, selon le « régime local de genre » de chaque communauté (Tricou, 2017 et 2019) ? De quels milieux émane-t-il ? Comment réagissent les communautés à ce regard ? Enfin, la porosité entre les notions de vocations religieuses et professionnelles pourra être examinée : les discours sur ces dernières empruntent-ils au champ lexical religieux, ou au contraire, s'en affranchit-il ? Des conceptions communes peuvent-elles être mises en évidence par-delà la séparation entre le sacré et le profane ?

Axe 2 : La concurrence des juridictions : droits civils, canon et évolution des formes de la vie religieuse dans les sociétés européennes

Si la vocation religieuse est l'objet d'une codification importante par les canonistes, elle est aussi encadrée par le droit civil. Les réformes du droit canon au XX^e siècle redéfinissent les contours et les formes de la vie religieuse, l'ouvrant aux personnes engagées par des vœux simples (depuis 1900), et elle n'est plus aujourd'hui considérée comme une mort civile. Par ailleurs, les législations européennes divergent sur la reconnaissance de l'état religieux et sur les droits des individus qui entrent en religion. En France, la Révolution produit un bouleversement majeur avec la suppression des vœux solennels qui signalent la fin de la mort civile. Le droit civil prime sur le droit canon, et l'état religieux devient un enjeu politique, déjà abordé par les travaux sur la législation anticléricale républicaine (Machelon, 1976). En Espagne, l'État reçoit, au gré des changements de régime, la faculté de faire sortir de leur couvent des religieux ou religieuses qui en feraient la demande, ce que le clergé espagnol considère comme une négation du caractère divin de l'appel à un état auquel les individus sont censés se consacrer durant le reste de leur vie (Castells, 1973). La perspective comparée entre les différents pays ouvre ainsi la réflexion sur cette prérogative que revendiquent les États européens modernes en voie de sécularisation : celle d'autoriser ou non, et en tous cas de définir

les cadres de la vie religieuse, alors que celle-ci évolue elle-même dans ses formes et son droit propre. De la concurrence à la complémentarité, comment les droits civils et canon s'articulent-ils dans les différents espaces européens au cours de la période contemporaine ? Dans quelle mesure les mesures juridiques et politiques de ces États incitent-elles à de nouvelles expériences de vie religieuse qui en transforment progressivement les normes ?

Axe 3 : La production des vocations : logiques familiales, facteurs socio-économiques, croyances religieuses

Comme le précise Suaud, « la sociologie de la vocation doit à la fois mettre au jour le système des déterminants sociaux qui expliquent la production de vocations (comme l'origine sociale, le taux de scolarisation, le rang dans la fratrie, ou comme les stratégies de reproduction sociale des différentes catégories de laïcs, etc.) et prendre en compte le fait de la croyance religieuse, sans lequel on ne pourrait comprendre comment ces conditions objectives peuvent être l'instrument et l'objet d'un processus de conversion, processus de transformation subjective (au terme duquel la recrue, convaincue de répondre à "l'appel" de Dieu, se perçoit comme "un autre Christ") qui accompagne et qui conditionne une transformation du statut social objectif. » (Suaud, 1978). La vocation est intégrée à des récits biographiques ou autobiographiques qui donnent sens, dans un discours religieux, à des trajectoires individuelles. Est-elle considérée, par ceux qui la vivent, comme un choix, et à quel moment de leur vie ? À partir de quels matériaux est-il possible, en tant que chercheur, de l'envisager ? L'entrée en religion est un moment où s'exprime un désir de vie religieuse (Jusseume, 2016), mais est aussi un fait dont les déterminants familiaux, économiques et sociaux peuvent être identifiés. La vocation procède aussi d'un climat social, psychologique et religieux, parfois d'un conditionnement depuis l'enfance, et il faut être attentif aux dimensions relationnelles, émotionnelles et spirituelles qui participent à la construction de la vocation. L'entourage (rôle de la mère, sociabilités adolescentes des pensionnats, filiations spirituelles ou relations familiales avec des religieux et religieuses) et les expériences affectives font aussi partie des raisons d'entrer en religion. Si les vocations religieuses sont affectées par la révolution congréganiste du XIX^e siècle comme par la crise du recrutement perceptible dans l'Église dès l'après Seconde Guerre mondiale, elles sont également le résultat de stratégies familiales bien étudiées pour l'époque moderne (Jacobson Schutte, 2011 ; Irigoyen López, 2007), de stratégies de genre mises en évidence pour le XIX^e siècle, de stratégies sociosexuelles (Tricou, 2018) et raciales (Tricou 2019), toutes deux étudiées plus récemment par les sociologues, mais peu prises en compte en histoire. À cet égard, la comparaison avec les vocations professionnelles ou d'autres formes de vocation dans l'Église pourra s'avérer féconde : devient-on infirmière plutôt que sœur de charité dans l'Entre-deux-guerres ? Plus récemment, se marie-t-on tout en s'engageant dans l'Église jusqu'à être appelé diacre ? Quels sont les renoncements et les désirs qui s'expriment au moment de l'entrée en religion ? En d'autres termes, dans quelle mesure les dispositions et les aspirations profanes et spirituelles des individus trouvent-elles, dans l'Église et dans la société laïque, des lieux de réalisation possible et sous quelle forme ? Dans quelle mesure ces agencements concourent-ils à expliquer les variations quantitatives des vocations religieuses, les formes légitimes de la vie religieuse mais aussi l'évolution et la pluralité des sens attribués au mot « vocation » ?

Organisation et modalités de soumission

Le colloque se tiendra à **l'Université d'Artois, à Arras**, les **4 et 5 juin 2020**. Il est organisé en partenariat entre l'EA 4027 CREHS, Université d'Artois et le Centre d'Histoire du XIX^e siècle, Université Paris 1 et Sorbonne Université, avec le soutien de l'axe « Genre et Europe » du Labex EHNE, ainsi que de l'Association Française d'Histoire Religieuse Contemporaine et de l'Association Française de Sciences Sociales des Religions.

Les propositions de communication (environ 3500 signes) doivent, outre un titre, préciser l'approche, la méthodologie et les sources mobilisées et/ou le terrain d'enquête. Elles peuvent s'inscrire dans un ou plusieurs des axes. Elles doivent être accompagnées d'une courte biographie académique de l'auteur, et peuvent être rédigées en **français** ou en **anglais**.

Le comité valorisera les travaux de jeunes chercheurs et les recherches inédites, ainsi que l'exploration de nouveaux terrains ou de nouvelles archives, afin d'encourager la discussion sur des recherches en cours. Les communications dureront 25 minutes, et un temps important sera laissé à la discussion.

Les propositions sont à envoyer à l'adresse colloque.vocationseurope@gmail.com avant le **20 décembre 2019**. Elles seront ensuite examinées par le comité scientifique et une réponse sera donnée aux participant-e-s à la fin du mois de janvier 2020.

Comité d'organisation : Inès Anrich (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Anne Jusseaume (Université d'Artois), Josselin Tricou (INSERM)

Comité scientifique : Laurent Amiotte-Suchet (Université de Lausanne), Céline Béraud (EHESS), Jacques-Olivier Boudon (Sorbonne Université), Philippe Boutry (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Patrick Cabanel (EPHE), Pura Fernández (CSIC), Isabelle Jonveaux (Université de Graz), Christophe Leduc (Université d'Artois), Isabelle Poutrin (Université de Reims), Rebecca Rogers (Université Paris Descartes), Mathilde Rossigneux-Méheust (Université Lyon 2), Charles Suaud (Université de Nantes), Fabrice Virgili (CNRS)

Mots clés : histoire, sociologie, vocation, vie religieuse, droit, imaginaires sociaux, littérature, archives